



8 PV erronés et anti datés + Permis annulés

Par **maninie**, le **04/07/2018 à 16:13**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rnrnUn gendarme célèbre dans le secteur pour annuler de nombreux permis de conduire, de simple agent est passé adjudant-chef m'a dressé 2 PV le 5/12/2013 et 6 autres le 9/12/2013 anti datés et erronés outre passant l'Art 429 du Code Pénale. J'ai tous mes permis jusqu'au super lourd et n'ai jamais eu, en 49 années de conduite aucun accident, les Assurances peuvent en témoigner malgré une centaine de Kilomètres journalier parcourus pour mon travail. Il m'a envoyé mon véhicule que je n'avais pas fini de payer à la fourrière pour payer les PV et la Trésorerie de Brest a fait une saisie sur mon compte de 420 € pour ces PV (un gag). Pouvez-vous me renseigner pour me sortir de ce fiasco innommable, merci. Salutations distinguées.

Par **Lag0**, le **04/07/2018 à 16:32**

Bonjour, rnil faudrait en dire un peu plus sur les PV...

Par **amajuris**, le **04/07/2018 à 18:21**

bonjour, rnil n'est pas le seul gendarme qui arrive au grade d'adjudant-chef, ce n'est pas une présomption de malhonnêteté et surtout il n'a pas le pouvoir d'annuler des permis de conduire même si par annuler vous voulez dire retirer. rnil fait d'avoir votre permis depuis 49 ans sans accident, ne signifie pas que vous n'avez jamais commis d'infraction. rnje vous conseille de consulter un avocat spécialisé en matière du code de la route. rnsalutations

Par **maninie**, le **05/07/2018 à 09:26**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rn
Pour avoir été Lieutenant de réserve (EOR) à la Circulation Routière à Vincennes (GCR 602), j'ai pu constater leur tactique pour grimper dans la hiérarchie, c'est pourquoi je peux parler en connaissance de cause. Quant aux accidents, ils ne sont que la résultante d'infractions. Si un avocat me coûte plus cher de repasser inutilement mon permis, je m'interroge.
Salutations.

Par **morobar**, le **05/07/2018 à 11:58**

Bonjour,
Compte tenu de votre âge, l'allégation de votre qualité d'ancien EOR paraît peu légitime si on en juge par les propos outranciers que vous tenez sur les capacités d'un gendarme fusse-t-il adjudant chef.

Par **maninie**, le **06/07/2018 à 08:44**

Je me suis trompé de site eu regard aux réponses à 2 balles de ces derniers et quitte ce site sans regrets !!!

Par **Visiteur**, le **06/07/2018 à 08:55**

Bonjour
Alors AU REVOIR, mais rappelez vous, la prochaine fois que vous fréquenterez un site d'entraide, que la moindre des choses est de saluer.

Par **amajuris**, le **06/07/2018 à 09:13**

allez consulter un avocat, vous aurez (peut-être) une réponse mais elle ne sera pas à 2 balles mais à 200 ou 300 €.
apparemment la formation des EOR ne comporte pas de chapitre relatif à la politesse.